



**RAPPORT D'ACTIVITÉS,
MORAL & FINANCIER**



Années 2016 - 2017

de

**l'Association pour la Promotion du Tri Sélectif
en Nouvelle-Calédonie**

.....
A.T.S



Sommaire

Bilan moral _____	3
Rappel de l'objet de l'association	4
Membres et sympathisants	4
Rappel du projet associatif	4
Rappel des objectifs de l'association	4
Etat d'avancement	5
Rapport d'activités _____	6
Présentation des actions menées	7
Echos et retours	8
Difficultés rencontrées	9
Bilan financier _____	10
Budget réel 2016 / 2017 et part du bénévolat	11
Annexe _____	12
Article de presse	13



Bilan moral

Rappel de l'objet de l'association

Comme stipulé à l'article 2 de ses statuts, l'Association pour la promotion du Tri Sélectif en Nouvelle-Calédonie (A.T.S) a pour objet :

- la promotion du tri sélectif en Nouvelle-Calédonie et sa mise en œuvre.

Membres et sympathisants

Outre les membres fondateurs listés en annexe 1 de ces statuts, l'association dénombre un peu moins d'une dizaine de membres sympathisants.

Rappel du projet associatif

Créée en octobre 2014, l'Association TRI SELECT (A.T.S) a décidé, au vu du constat alarmant réalisé sur le secteur de la gestion des déchets en Nouvelle-Calédonie et de la lenteur à voir émerger des solutions déjà existantes de par ailleurs dans le monde comme le tri sélectif, à faire la promotion de ce dernier en vue de sa mise en œuvre rapide au sein des foyers et des entreprises néo-calédoniennes.

Rappel des objectifs de l'association

A moyen terme, c'est-à-dire dans un délai de 1 à 5 ans (2014-2019), l'association souhaiterait :

- Objectif 1 : définir un projet visant à mettre en œuvre le tri sélectif au sein des foyers néo-calédoniens, contribuer à sa promotion et porter celui-ci jusqu'à sa concrétisation,
- Objectif 2 : promouvoir la création d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) auprès notamment des entreprises de recyclage existantes,
- Objectif 3 : promouvoir l'harmonisation de la signalétique « déchets » en vue d'une meilleure lisibilité de la part de la population et pour un recyclage plus efficient,
- Objectif 4 : sensibiliser sur le principe d'adopter et d'appliquer au niveau des produits locaux et importés les différents codes de recyclage reconnus au niveau européen voir mondial afin de faciliter la collecte et le traitement des matières potentiellement recyclables.

Etat d'avancement

A mi-parcours (2017), l'état d'avancement des objectifs cités précédemment était le suivant :

- Objectif 1 : En cours.

Un projet de mise en place du tri sélectif chez l'habitant a été défini. L'association a débuté sa promotion en faisant l'acquisition en 2016 de certains des équipements proposés dans le cadre du dit projet tels les bacs de tri empilables UrbaPlus et le composteur rotatif Joraform. L'année 2017 ayant été consacrée à l'exposition des dits équipements.

- Objectif 2 : En cours.

Des réunions ont eu lieu en ce sens et sont à nouveau programmées pour 2018.

- Objectif 3 : En cours.

Une campagne d'information est actuellement en cours. Celle-ci vise à présenter à l'ensemble des acteurs de la filière aussi bien public que privé, 2 exemples d'outils modernes dits intelligents, utilisables via les nouvelles technologies (smartphone, tablette, Internet, ...) en vue de pouvoir offrir une meilleure compréhension et orientation aux administrés et usagers désireux de connaître les règles à adopter vis-à-vis d'un produit destiné à être recyclé. Cette campagne aura vocation à être renouvelée chaque année.

- Objectif 4 : En cours.

Début de sensibilisation via le site Internet de l'association.

A decorative graphic on the left side of the page, featuring a central teal rectangle overlaid by a blue rectangle above and below it, and a small white square with a thin blue border at the bottom right.

Rapport d'activités

Présentation des actions menées

➤ 3^e trimestre 2016 :

- **Réalisation et lancement du site internet**
- **Définition du projet de mise en œuvre du tri sélectif chez l'habitant en NC (objectif n°1)**
- **Prise de contact avec fournisseur italien des bacs de tri empilables UrbaPlus et passation commande auprès de son représentant néo-zélandais.**
- **Prise de contact avec organismes comme Ecogeste (France) et Recyc-Québec (Canada) en vue de développer l'objectif n°3 visant à proposer des exemples de nouveaux outils proposés sur smartphone, tablette, ... en vue de permettre une meilleure accessibilité à une information plus complète pour les personnes intéressées par la mise en œuvre au quotidien des notions de tri sélectif et de recyclage.**

Il est à noter à ce titre que bien que des guides, prospectus, flyers, pages web aient pu être créés par les instances ayant développées des actions en matière de tri sélectif, l'association TRI SELECT demeure encore à ce jour de nombreuses fois sollicitée en vue de répondre à des questions de particuliers ou d'entreprises alors même que l'information est disponible dénotant en partie le dispersement des sources d'informations.

➤ 4^e trimestre 2016 :

- **Développement de diverses informations en matière de recyclage (usages du verre recyclable, du papier-carton recyclable, le tri optique, les MRF, ...)**
- **Prise de contact avec fournisseur suédois et passation commande pour l'acquisition d'un composteur rotatif Joraform.**

Tout comme pour les bacs de tri, des tests ont là aussi été réalisés afin de valider le procédé qui s'est avéré concluant. Les documents techniques n'existant pas en langue française, l'association a donc fait procéder à leurs traductions.

➤ 1^e et 2nd trimestres 2017 :

- **Exposition bacs de tri et composteur au sein d'une entreprise de la place.**

➤ 3e trimestre 2017 :

○ Réalisation dossier de financement

Pour rappel, la réalisation de ce dossier de financement s'inscrit dans la continuité de l'action proposée par l'association TRI SELECT visant à jouer le rôle de facilitateur auprès des personnes désireuses de créer ou diversifier leurs activités notamment dans le secteur de la collecte des matières recyclables. Ce dossier à la fois technique et financier constitue ainsi une base visant à être présenté auprès des organismes bancaires et financiers pour toute personne intéressée de se lancer dans le projet. Celui-ci pouvant également servir vis-à-vis de l'association elle-même, laquelle n'exclut pas la possibilité de monter un projet-pilote.

Il est à noter qu'à la publication du dit dossier, 3 potentiels investisseurs se sont dit intéressés par le projet en vue de nouer un partenariat.

➤ 4e trimestre 2017 :

○ Rencontre des entreprises de recyclage en vue d'approfondir l'objectif n°2, à savoir la création d'un GIE.

A la suite des entretiens réalisés avec certains des recycleurs de la place, il en découle qu'un bon nombre seraient en effet intéressés par la création d'une telle structure en vue de mutualiser les moyens. En effet, bien que la plupart nous signalent avoir une activité établie, un bon nombre nous stipulent néanmoins rencontrer des difficultés dans la mesure où le recyclage ne constitue pas une priorité en Nouvelle-Calédonie. A ce titre, l'association a pu constater malheureusement au 1^{er} semestre 2017 la fermeture et mise en liquidation d'une entreprise de recyclage de matière plastique.

Echos et retours

Au 31 décembre 2017, 16 mois après l'ouverture de son site internet, l'association TRI SELECT comptabilisait plus de 140 000 visites pour 19 000 visiteurs soit un nombre de visites et/ou pages vues par visiteurs de l'ordre de 7.

Si un certain nombre de collectivités se sont dites intéressées par notre projet, d'autres nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à certains de nos articles portant sur la résiliation de la Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères (REOM). Bien que reconnaissant la véracité des dits articles et le droit pour tout administré s'il le souhaite de choisir le prestataire de son choix pour l'enlèvement de ses déchets et a fortiori de ses matières recyclables, les collectivités nous ont fait part de leurs craintes quant au risque de voir se développer de nouveaux dépotoirs sauvages. Néanmoins, comme rappelé par l'association dans ces articles, certaines collectivités métropolitaines afin d'éviter ce genre de dérives demandaient aux habitants désireux d'être exonérés de la REOM de fournir en contrepartie une copie du contrat conclu par ceux-ci avec la nouvelle entreprise de collecte choisie. Ainsi par un simple travail de contrôle lors de la remise du document de résiliation, la collectivité était assurée quant à la bonne élimination des déchets et/ou matières recyclables par l'administré.

Difficultés rencontrées

Aucunes difficultés rencontrées pour l'heure.

L'association a pu noter cependant en juin 2017 au niveau de la ville de Nouméa lors la prise de fonction du nouveau prestataire afférant à la collecte des déchets des nouméens de l'apparition de nouvelles tensions au sein même de l'entreprise (cf.annexe) avec le dépôt d'un préavis de grève.

A ce titre, l'association regrette que cet évènement, si fréquent dans le passé, n'est pas amené la collectivité lors du changement de prestataire à s'orienter vers une nouvelle structure comme le préconise l'association au sein de son objectif n°2, à savoir un GIE à l'instar d'autres services publics présents sur la commune comme le GIE Karuia au niveau des transports en commun.



Bilan financier

Budget 2016 / 2017

Le budget de l'association pour 2016-2017 s'articulait de la façon suivante :

BUDGET REEL - ASSOCIATION TRI SELECT

DEPENSES		RECETTES	
Réalisation projet	523 512	Fonds propres	564 684
Réalisation site	123 000	Réels	301 344
Achat + livraison bacs Urba Plus	51 571	Part bénévolat (virtuel / non pécunier)	263 340
Achat + livraison composteur Joraform	85 601		
Réalisation dossier de financement	263 340	Subventions	0
Charges d'exploitation	41 172	Dons	0
Formalités administratives	6 000	Particuliers	0
Frais bureautique	20 000		
Frais communication (tel, courrier, net)	15 172		
TOTAL DEPENSES	564 684	TOTAL RECETTES	564 684

Il est à observer que la part du réel et du bénévolat se trouve quasiment à l'équilibre. Cette dernière ayant porté essentiellement sur la rédaction du dossier de financement et l'élaboration du business plan sur 15 ans du projet de mise en œuvre du tri sélectif portée par l'association dans le cadre de son objectif n°1.



Annexe

*Article de presse « Les Nouvelles
Calédoniennes » du 09 juin 2017*

Collecte des déchets, préavis de grève déposé

SOCIAL. En charge du ramassage des ordures et de la propreté depuis un mois, Caléco et Propréa doivent gérer la grogne d'une partie du personnel.



Photo D.R.

Le préavis de grève a été déposé vendredi dernier par le syndicat Force ouvrière, à la suite du licenciement de deux salariés.

À peine plus d'un mois après le changement des prestataires qui gèrent les déchets, Force ouvrière a déposé un préavis de grève vendredi dernier. Caléco environnement, pour le ramassage, et le groupement Propréa, constitué de Locabennes, Environnement services et de Caléco, pour la propreté urbaine, sont concernés. Ces entreprises locales, retenues par la mairie lorsqu'elle a relancé les marchés l'an dernier, remplacent Star Pacifique.

Dans le cadre de ce changement, il était prévu que les nouveaux acteurs conservent tout le personnel et leurs acquis sociaux. Henri Juni, secrétaire fédéral de la fédération commerce FO, demande

aujourd'hui des garanties quant à leur persistance dans le temps. « On veut qu'un protocole d'accord soit signé entre nous, le syndicat majoritaire, et les trois prestataires, afin d'assurer le maintien des acquis. »

« UN ENGAGEMENT CLAIR »

Une disposition convenue à l'époque avec la mairie. « On souhaite consolider cela en parallèle par un engagement clair et sincère. » Henri Juni souligne un autre point de blocage. Cette fois avec la société Locabennes. « Deux salariés ont été licenciés la semaine dernière. La direction nous dit qu'ils n'étaient pas dans la liste des personnes transférées, mais c'est faux. C'est ce qui nous a fait

réagir. » Un rendez-vous serait prévu la semaine prochaine selon Henri Juni, qui a déjà eu des contacts téléphoniques avec Caléco environnement. Pour Antoine Beillevert, le directeur, le préavis de grève ne tient plus. « On s'est parlé. On a repris tout le personnel et gardé les acquis sociaux. C'était de toute façon un élément contractuel du marché. »

Antoine Beillevert se montre rassurant. « Je ne pense pas qu'il y ait des inquiétudes à avoir. Nous allons nous voir la semaine prochaine et tout mettre à plat. » Malgré ces propos, Henri Juni déclare qu'il pourrait y avoir des « perturbations lundi dans la collecte et la propreté des voiries ».